

LES CREVETTES EN MAURITANIE,  
BIOLOGIE ET PECHE

DIOP Mika

---

RESUME :

Les prises de crevettes au large de la Mauritanie connaissent une évolution en dents de scie depuis 1989. Les captures déclarées sont de 1112 tonnes en 1987(dont 1099 tonnes pour le seul second semestre). Elles sont composées à 66% de Penaeus spp(espèces côtières). Les espèces Parapenaeus longirostris et Aristeus spp dont les distributions sont plus profondes ont contribué pour 29 et 5% respectivement des captures totales de crevettes en 1987.

les bateaux espagnols qui sont passés sous licence CEE.

### III.2 La flottille

D'après les renseignements disponibles, les stocks de crevettes dans les eaux mauritaniennes sont exploités depuis 1969. Jusqu'en 1972, ce sont principalement des navires sénégalais, grecs et espagnols qui ont exploité ces stocks, et plus particulièrement les espèces Parapenaeus longirostris, Plesionika edwardsii, Penaeus notialis et Penaeus kerathurus. De 1975 à 1985, ce sont les bateaux espagnols spécialisés (crevettiers) et mixtes (merluttiers-crevettiers) qui avaient l'exclusivité de l'exploitation.

En 1984, les espagnols pêchaient avec 17 navires de 235 TJB en moyenne. Cette flottille est restée stable jusqu'en 1986, année qui a connu un doublement du nombre de crevettiers avec la mise en exploitation de 9 bateaux mauritaniens et de 7 navires d'autres nationalités. Le nombre total de crevettiers atteint alors 33. En 1987, suite à l'accord de pêche CEE-Mauritanie, les unités espagnoles passent de 17 à 27, le nombre de TJB par bateau étant resté presque constant. En 1988, 50 crevettiers opèrent dans les eaux mauritaniennes dont 44 espagnols dans le cadre des accords CEE. Le nombre de TJB moyen a baissé de 236 à 227 TJB (Tableau 1).

En 1985, on peut constater la prédominance des chalutiers de pêche fraîche (glaciers). En 1986, cette situation s'inverse, le nombre de chalutiers congélateurs passant du simple au double avec en même temps une diminution de 30% du nombre de glaciers. En 1988, la flottille crevettière est composée uniquement de congélateurs (tableau 1).

### III.3 Les captures

Les prises déclarées restent assez stables entre 1000 et 1400 tonnes de 1969 à 1979 avec toutefois un pic en 1973 à 3000 tonnes environ. De 1980 à 1985, on constate une baisse sensible des captures qui évoluent de manière très irrégulière. En 1987 les quantités pêchées augmentent de façon notable et atteignent leur niveau de 1974 (tableau 2). Cette augmentation est à mettre en relation avec l'accord de pêche CEE-Mauritanie d'avril 1987 qui a favorisé un important déploiement de la flotte crevettière espagnole.

## IV. PECHE DES CREVETTES AU LARGE DE LA MAURITANIE EN 1987

### IV.1 Les données et leur traitement

Les captures des crevettiers ne sont pas débarquées en Mauritanie. C'est seulement à partir de 1987, suite à l'accord de pêche CEE-RIM qui inclut la fourniture de données statistiques, que des déclarations de captures ont pu être obtenues. Signalons toutefois que ces déclarations ne sont pas totalement satisfaisantes car les prises par espèces présentées sous les

rubriques "Divers Crustacés" et "Poissons + Crustacés" (tableau 3) ne sont pas du tout connues. D'autre part pour le premier semestre 1987, les déclarations sont incomplètes.

Les crevettiers ont été scindés en deux grandes catégories selon la puissance motrice (CV):

- les bateaux de puissance inférieure ou égale à 1000CV
- les bateaux de puissance supérieure à 1000CV. Cette dernière catégorie n'ayant été présente que pendant le deuxième semestre 1987.

L'analyse ne sera approfondie que pour les captures déclarées en crevettes et pour le deuxième semestre 1987 uniquement. Les traitements de base seront effectués par catégorie de puissance.

#### IV.2 Analyse de la pêche

##### IV.2.1 Les prises

Les captures totales déclarées en 1987 sont de 1811 tonnes (tableau 3) et sont constituées à 25 % de "divers crustacés" et à 8 % de "poissons + crustacés", soit environ un tiers des captures qui ne sont pas identifiables. Les captures déclarées en crevettes sont de 1112 tonnes dont 1099 tonnes pour le seul second semestre.

Les captures déclarées en crevettes, par mois, et par catégorie de navires sont présentées aux tableaux 4 et 5. Pour le deuxième semestre (tableau 6) la catégorie "langostino" (Penaeus spp) représente 66,1% des captures totales de crevettes, "gambas" (Parapenaeus longirostris) : 29,2% et la catégorie "alstituto" (Aristeus spp) : 4,7%.

L'évolution mensuelle des prises met en évidence une augmentation des captures des Penaeus spp et de Parapenaeus longirostris de juillet à novembre (tableau 4 à 6), ce qui semble bien concorder avec les observations de MAIGRET (1976). Notons qu'au Sénégal les prises de Parapenaeus longirostris diminuent de juillet à décembre, ce qui laisse supposer des migrations saisonnières de cette espèce entre le Sénégal et la Mauritanie, hypothèse qui reste à vérifier. En ce qui concerne les espèces Aristeus spp, les prises mensuelles montrent une évolution en dents de scie.

Les captures déclarées en crevettes seraient très inférieures aux quantités pêchées parce que d'une part, une bonne partie de celles-ci serait incluse dans les rubriques "divers crustacés" et "poissons + crustacés" et d'autre part, les merluttiers et les langoustiers ne déclarent pas leurs prises accessoires en crevettes. A cet égard, une étude faite sur les merluttiers au Maroc par BRAVO DE LAGUNA (1985) a montré qu'un chalut de 67 mm d'ouverture de maille peut capturer jusqu'à 33%

le crevettes (Parapenaeus longirostris) et celui de 40mm jusqu'à 54%. Il est donc impératif que les prises "accessoires" des différentes flottilles soient connues, ce qui permettra de mieux estimer les captures totales de crevettes dans la ZEE.

#### VI.2.2 Les efforts

L'effort de pêche par catégorie de navires est donné en heures de pêche et par mois (tableau 4 et 5). Pour le deuxième semestre 1987, l'effort est plus important chez les crevettiers de faible puissance et varie entre 4500 et 8100 heures de pêche, alors que chez l'autre catégorie, il varie de 2300 à 4800 heures de pêche. Le jour de pêche moyen est de 16,6 heures. Pour les deux catégories, on note une corrélation assez nette entre l'effort et les prises des espèces Penaeus spp et Parapenaeus longirostris. En revanche, pour les Aristeus spp l'augmentation de l'effort est suivie d'une évolution en dents de scie des prises. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les crevettiers ciblent surtout les Penaeus spp la nuit et Parapenaeus longirostris le jour; les Aristeus, ne constitueraient que des prises "occasionnelles".

#### VI.2.3 Les prises par unité d'effort

Pour chaque catégorie de crevettiers, les PUE mensuelles sont calculées à partir de la prise totale et de l'effort (tableaux 4 et 5). En comparant les valeurs, on remarque que les PUE moyennes des deux catégories de crevettiers sont du même ordre de grandeur, à l'exception toutefois du mois de novembre. Sur les six derniers mois de 1987, la PUE des navires de faible puissance est légèrement supérieure à celles de l'autre catégorie (19,81 et 17,43kg/heure).

#### V. CONCLUSION :

Les estimations de captures réalisées dans le cadre de ce travail paraissent très approximatives en raison du fait que les débarquements se font à l'étranger d'une part et d'autre part que les prises accessoires en crevettes réalisées par les merluttiers et les langoustiers ne sont pas déclarées. La part de crevettes dans les rubriques "divers crustacés" et "poissons + crustacés" des déclarations des crevettiers est également inconnue.

Les Penaeus spp et Parapenaeus longirostris sont les espèces cibles et les meilleurs rendements semblent être réalisés de juillet à décembre. Les rendements globaux (toutes espèces confondues) seraient de l'ordre de 17 à 20kg/h soit, pour un jour de pêche moyen de 16,6 heures, entre 280 et 340 kg/jour de pêche. Ils seraient inférieurs, d'environ de moitié, à ceux obtenus au Sénégal, sur une année moyenne (600 à 700 kg/j) (THIAM et al 1985).

En 1986 et 1988, l'effort de pêche a augmenté de 282%. Il est donc opportun, le plus rapidement possible, d'évaluer les stocks et déterminer le potentiel exploitable annuellement. Pour une gestion rationnelle des stocks de crevettes en Mauritanie, il est également nécessaire d'avoir une estimation fiable des captures réalisées. Ce dernier point suppose que les prises des crevettiers proprement dits soient correctement déclarées et que les captures accessoires des merluttiers et langoustiers soient connues.

#### B I B L I O G R A P H I E

- Bergerard P., et Ould Cheikh M., 1983 - Evaluation des captures dans la ZEE mauritanienne depuis 1969. Bull. Centr. Nat. Rech. Ocean et des pêches, Nouadhibou vol.11 fasc.1, 1983. PP 251 - 2542.
- Bondy, (de) E., 1968 - Observation sur la biologie de Penaeus duorarum au Sénégal - 16, juin. Doc Scient. Prov. Centr. Rech. Oceanog. Dakar Thiaroye. ORSTOM (16) 5
- Bravo de Laguna J., 1985 - Los recursos pesqueros del área de afloramiento del NO Africano - Simposio International Sobre Las áreas de Afloramiento del Oeste Africano (Cabo Blanco y Benguala). IIP, Barcelona, 1985 PP.761 - 798.
- Crosnier A. et Forest J., 1973 - Les crevettes profondes de l'Atlantique tropical. ORSTOM, Faune Tropicale, XIX Paris
- Garcia S., 1976 - Biologie et dynamique des populations de crevettes roses en Côte d'Ivoire - Thèse Doctorat es Sciences. Université Aix-Marseille, Nov. 1976 Ronéo
- Lagardère J.P., 1971 - Les crevettes des côtes du Maroc. Trav. Inst. Chérif et Faculté des Sciences, Série Zool., n°36, 140p. 325 fig.
- Maigret J., 1976 - Notes sur quelques crustacés Décapodes des côtes de Mauritanie. Bul. Labo. Pêches - Nouadhibou, n°5 Dec. 1979. PP 13 - 27
- Thiam D., Caverivière A., Thiam M., 1985 - La pêche des crevettiers espagnols au large du Sénégal en 1980 et récapitulatif sommaire des résultats pour la période 1977 - 1980 CRODT. Doc. Scient. Centr. Rech. Oceanogr. Dakar-X llong the eastern bou

Tableau 1 : Evolution de la flotille crevettière de 1984 à 1988

	1984			1985			1986			1987			1988		
	N	TJB	TJBtot	N	TJB	TJBtot	N	TJB	TJBtot	N	TJB	TJBtot	N	TJB	TJBtot
ESPAGNE	17	234,70	3990,00	18	233,80	3974,00	17	228,80	3890,0	27	236,11	6375,0	44	227,33	9993,0
MAURITANIE				2	164,00	328,00	9	187,80	1690,00	9	186,90	1682,0	2	140	280
PORTUGAL	1 <sup>1)</sup>	197,00	197,00												
KOWEIT							2	176,70	353,40	2	176,70	353,40	2	176,70	353,40
SENEGAL				3	-	-	3	179,20	537,70	2	189,50	379,00			
NIGERIA							1	152,00	152,00	1	152,00	152,00			
NORVEGE							1	150,00	150,00	1	150,00	150,00			
URSS										3	185,70	857,00	2	249,00	498,00
TOTAL GENERAL	18			23			33			45 <sup>*</sup>			50		
SOURCE : MPEM				25 dont 13 glaciers 12 congélateurs			32 dont 9 glaciers 23 congélateurs						50 tous congélateurs		

1) Merlutier - crevettier

2) \* en plus des 45 il y a 14 mixtes (crevettiers - divers fonds)